

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 13/2017

Château-d'Oex, le 12 septembre 2017
*Grefte_0134 Préavis édités + 0181 Projet Parc
d'apprentissage_emo*

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité soumet à votre autorité une demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » pour un montant de CHF 210'000.00 avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc pour la saison hivernale 2017 – 2018 pour un montant maximum de CHF 40'000.00.

PREAMBULE

Conscientes de l'importance de la diversification des activités été/hiver et du virage à entreprendre pour offrir aux hôtes et à la population des occupations en toutes saisons, une vaste réflexion a été engagée au niveau des Municipalités du Pays-d'Enhaut, en étroite collaboration avec Pays-d'Enhaut Région et Pays-d'Enhaut Tourisme. Par ailleurs, il a également été tenu compte du rapport de la commission thématique du Conseil communal, chargée d'étudier toutes les options permettant de garder l'apprentissage du ski sur la Commune de Château-d'Oex.

Ce travail a permis de prioriser les offres d'hiver tout en insistant sur la saison d'été (printemps, été, automne) et son excellent potentiel de développement.

Dans cette dynamique, Château-d'Oex se concentre sur un parc ludique d'apprentissage des sports dont la partie hivernale connaîtra un nouveau développement pour l'hiver 2017-2018 « Phase I ». Cette approche souligne la complémentarité des domaines skiables, Rougemont-Videmanette-Egli, et La Lécherette-Col des Mosses, par **la formation à Château-d'Oex de skieurs débutants.**

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

Rappelons que le **tourisme d'excursion été-hiver** est en cours de redéveloppement par la nouvelle gare de Château-d'Oex, le nouveau Musée du Pays-d'Enhaut, la fromagerie de montagne Le Chalet et le projet d'étude Espace Ballon. Pour le **tourisme de séjour** le nouveau complexe hôtelier Roc et Neige en phase de travail, couplé au développement d'une clientèle 4 saisons tournée vers la musique et les arts, renforcera la capacité **en lits chauds** du Pays-d'Enhaut, après les ouvertures de l'Hôtel Valrose à Rougemont et l'Hôtel de Rougemont. Enfin dans le segment **du tourisme événementiel**, le Festival au Pays des Enfants, par exemple, qui vient de vivre sa 5^{ème} édition soutient l'animation et la visibilité de la saison d'été auprès d'un large public constitué de familles.

Il est important de relever que ce projet a été pensé et conçu par 2 groupes de travail présidés par M. Christian Daenzer, municipal. Suite à un appel de la municipalité, une vingtaine de volontaires se sont annoncés spontanément pour effectuer un travail qui a exigé une dizaine de séances de groupes ou sous-groupes durant cet été. Des délégués de l'ESSS Château-d'Oex, de Pays-d'Enhaut Tourisme, de Télé-Château-d'Oex, du Conseil Communal et de clubs sportifs ou des volontaires participent bénévolement à ce projet.

Après le dépôt du dossier « Phase I » parc d'apprentissage hiver 2017-2018 auprès du SPECo, du Fonds d'Equipement Touristique Régional et de la Commune de Château-d'Oex, un troisième groupe se mettra à l'œuvre pour la « Phase II » intitulée « Parc Ludique été-hiver Pays-d'Enhaut » (dénomination provisoire).

INTEGRATION DU PROJET A LA STRATEGIE PAYS-D'ENHAUT TOURISME (PET) ET PAYS-D'ENHAUT REGION (PER)

Pays-d'Enhaut Tourisme

La vision stratégique de Pays-d'Enhaut Tourisme (2017) met en exergue 3 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS).

- Les Evénements
- Culture, Patrimoine, Art de Vivre
- Nature, Sports, Loisirs (4 saisons)

C'est dans cette troisième déclinaison qu'entre le parc ludique d'apprentissage 4 saisons avec son redéploiement hiver 2017-2018 (1^{ère} phase) et 2018-2020 (2^{ème} phase). Le plan d'action lié aux Domaines d'Activités Stratégiques souligne la participation de la direction de Pays-d'Enhaut Tourisme au travail de réflexion et de conceptualisation du Parc Ludique 4 saisons. Un programme de communication et de collaboration à l'animation du Parc est en préparation auprès de Pays d'Enhaut Tourisme.

Pays-d'Enhaut Région (2018-2022) :

Dans sa nouvelle stratégie, Pays-d'Enhaut Région mentionne dans les enjeux transversaux « le rayonnement et la notoriété de la place économique et touristique vaudoise par le biais d'une promotion intégrée ». Dans les enjeux thématiques est cité « le développement d'une offre touristique cohérente et de qualité » répondant à la demande des hôtes séjournant sur sol vaudois, ou des excursionnistes.

Ces deux enjeux sont coordonnés sur le plan régional avec la stratégie de Pays-d'Enhaut Tourisme.

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

D'autre part, l'enjeu No 2 (filières stratégiques) de la stratégie 2018-2022 de Pays d'Enhaut Région, précise clairement le domaine d'action suivant : « développement du tourisme 4 saisons, toutes générations, basé sur les ressources propres au territoire ».

PUBLIC CIBLE DU PARC EN HIVER

Terrain ludique d'apprentissage des sports de neige pour débutants, ce parc est essentiellement destiné aux enfants et jeunes venus se familiariser avec les sports de neige : ski, luge, snowtubing ou saut acrobatique avec atterrissage sur Big Air Bag.

Provenance du public

- public en séjour dans la région (national et international)
- public de passage (national et international)
- population du Pays-d'Enhaut (régional)

Age du public

- enfants de 2 à 12 ans
- jeunes de 13 à 25 ans
- parents accompagnant leurs enfants ou grands-parents accompagnant leurs petits-enfants
- jeunes et adultes (anneau de ski de fond)

Elèves de l'ESSS Château-d'Oex

Le parc d'apprentissage constitue également un terrain d'enseignement intéressant pour les élèves de l'Ecole Suisse de Ski et de Snowboard, particulièrement les jours I et II de leur formation sur neige.

Ecoles de villes à la montagne :

Les communes de **Bussigny**, **Lausanne** et **Vevey** possèdent des propriétés à Château-d'Oex pour l'hébergement de groupes en été et en hiver. Ce public en âge scolaire pratique pour une grande part le ski d'apprentissage en saison froide et les sports ou activités « nature » en été.

DESCRIPTIF DU PROJET

Localisation

Situé à l'entrée de la station, le terrain « En Glacière » bénéficie d'une très forte visibilité. En effet, les axes routiers Rossinière-Château-d'Oex – Rougemont - Gstaad et Château-d'Oex - Col des Mosses drainent un important trafic routier passant en vue du parc d'apprentissage. Cette position stratégique en fait un argument supplémentaire en termes de publicité.

On constate également que cette parcelle jouit d'une excellente position géographique favorable aux hôtes et à la population du village de Château-d'Oex et du Pays-d'Enhaut.

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

Accès

Cette surface ainsi que le vaste bâtiment qui borde l'accès (Landi) sont des propriétés communales. Par contre la colline offrant la déclivité aux skieurs est une propriété privée avec un contrat de location en hiver.

Piétons :

Trois accès piétonniers sont disponibles, équipés de trottoirs ; l'un en provenance du centre du village, l'autre longeant le bord de la route cantonale et le 3^{ème} en provenance du camping.

Rappelons que l'accès par le village est particulièrement attractif par une zone de rencontre à 20 km/h en son centre. Un accès piétons en toute saison est souvent utilisé pour accéder en Glacière par un cheminement qui relie, par le pré, la zone du mini-golf au parc d'apprentissage.

Routier :

Par l'axe en provenance du centre du village, ou l'axe de la route cantonale Rossinière-Château-d'Oex-Rougemont.

Ferroviaire

La nouvelle gare de Château-d'Oex est située à 400 m du parc d'apprentissage en empruntant le cheminement à l'intérieur du village (trottoirs et limitation de la vitesse au centre à 20 km/h).

Parking :

Les surfaces en dur à proximité de l'entrée du parc d'apprentissage permettent le parcage de 60 voitures. Il est à relever que beaucoup de parents viennent conduire leurs enfants et par conséquent ne restent pas en permanence sur le parking.

Installations et pistes

Afin d'utiliser au mieux la déclivité du terrain, le parc d'apprentissage offre sur la partie supérieure (côté route cantonale Rossinière-Rougemont) un **tapis roulant** encourageant les plus jeunes et les débutants à commencer leur apprentissage en pente très douce de chaque côté du tapis roulant.

Sur le haut du terrain et facile d'accès sera installé **un carrousel** permettant, sous forme ludique les premiers contacts avec la neige. La déclivité du terrain présentant des lignes de pente inversées facilitant une activité progressive dans les deux sens avec ensuite un **fil neige** donnant la possibilité de gravir le flanc de la colline avec l'exercice des premiers virages et du slalom autour d'obstacles ludiques.

Passé ce stade, les jeunes skieurs emprunteront un **skilift pour débutant avec assiettes** ; la déclivité étant plus forte et la pente plus longue, ils pourront tester en compagnie de l'ESSS, ou seuls, les premières joies d'une piste plus exigeante avec à la clé un slalom piqueté à proximité.

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

Activités annexes :

Ce parc d'apprentissage est équipé d'une **buvette-restaurant** de 35 places intérieures et d'une terrasse ouverte sur le parc d'apprentissage. Cette construction qui appartient à la commune, permet aux parents ou grands-parents de se détendre tout en observant les prouesses de leurs enfants et petits-enfants.

A proximité de l'entrée du parc, il est prévu d'installer **un petit chalet pour le contrôle des entrées**. Celui-ci pourrait également servir de point de vente pour l'ESSS et également de point de location de matériel.

Au bas de la colline, les adeptes de sauts acrobatiques placent chaque année le Big Air Bag, propriété de l'ESSS, qui sert de point d'atterrissage après les figures exécutées en utilisant la piste d'élan et le tremplin soigneusement préparés à cet effet.

Il est à relever qu'une grande partie du parc **sera éclairée le soir** pour des ouvertures nocturnes.

Une piste de luge et de **snowtubing** est également projetée de l'autre côté du terrain (route cantonale Col des Mosses) afin d'offrir une diversification des activités de loisirs sur neige. Cette option fait partie des activités annexes, tout comme **une boucle de ski de fond de 1,1 km en terrain facile** pour compléter l'attrait de cette surface d'initiation aux expériences sur neige.

Le tracé d'une **promenade sur neige** en terrain ensoleillé est à l'étude. Cette offre à l'intention des parents ou grands-parents non skieurs les incitera à vivre un moment agréable avant de retrouver leurs protégés. La topographie des lieux proche de la nature emmène jusqu'aux rives de la Sarine toute proche, sous forme d'une boucle d'environ 5 km en terrain aisé dans un décor de rêve.

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

PLAN DES INVESTISSEMENTS – PHASE I

Tous les équipements prévus pour le projet hiver 2017-2018 ont été étudiés pour faire partie intégrante du projet 2018-2020.

Tapis roulant		CHF	21'800.00	
Téléski Borer fil-neige		CHF	10'600.00	
Téléski-assiettes Confort Star		CHF	58'000.00	
Matériel d'animation		CHF	13'000.00	
Figurines	CHF	6'000.00		
Adaptation Big Air Bag	CHF	2'000.00		
Box et matériel snow park	CHF	4'000.00		
Luges, bouées	CHF	1'000.00		
Balisage/sécurité		CHF	4'500.00	
Eclairage et sono		CHF	7'000.00	
Équipement et installations neige artificielle		CHF	46'715.00	
Adaptation équipement	CHF	5'000.00		
Caméra surveillance	CHF	1'500.00		
Fouilles et remblayage	CHF	13'000.00		
Câblage électrique	CHF	5'600.00		
Prises et fournitures électriques	CHF	800.00		
Manchons Cellpack	CHF	1'095.00		
Câbles électriques Purvil	CHF	700.00		
Regards avec couvercles 5t.	CHF	3'750.00		
Tuyaux d'eau fonte 80 mm	CHF	4'400.00		
T et coude	CHF	200.00		
Vannes avec tuyaux	CHF	2'670.00		
Montage électricité, tuyaux, regards et surveillance	CHF	7'000.00		
Divers et imprévus	CHF	1'000.00		
Adaptation machine à piste		CHF	17'000.00	
Etude et coordination pour autorisations et mise à l'enquête		CHF	10'000.00	
Matériel d'animation parc des neiges, obstacles Ludiques et balisage d'enceinte de tout le terrain		CHF	<u>21'385.00</u>	
Total des investissements		CHF	210'000.00	=====

EXPLOITATION DU PARC D'APPRENTISSAGE « EN GLACIERE » - HIVER 2017 - 2018

L'exploitation du Parc d'apprentissage « En Glacière », pour l'hiver 2017 – 2018, a été attribuée à la Société Télé-Château-d'Oex SA (TCO SA) déjà au bénéfice des assurances nécessaires pour l'exploitation des installations du site de Glacière.

BUDGET D'EXPLOITATION

Le budget d'exploitation ci-dessous a pour base l'exercice 2017-2018 du 15 décembre 2017 au 18 mars 2018, soit 93 jours. Des discussions sont en cours afin de garder le parc d'apprentissage ouvert durant les 10 jours du Festival de Ballons.

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière »
avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

	<u>CHARGES</u>	<u>PRODUITS</u>
Neige artificielle		
Transport, montage et démontage tour de refroidissement pompe canons et perche	CHF 1'000.00	
Fabrication de la neige	CHF 5'000.00	
Montages/démontages		
Transport, montage démontage tapis Téléskis et carrousel en début et fin de saison	CHF 3'500.00	
balisage, décoration, piste de luge	CHF 2'000.00	
Infrastructures pour le FIB	CHF 2'000.00	
Ressources humaines et surveillance		
Salaires exploitation jardin, charges comprises	CHF 8'715.00	
Machinistes pistes ski, ski de fond, luge terrain et parcs FIB	CHF 6'300.00	
Surveillance Big Air Bag ESSS	CHF 1'500.00	
Maintenance technique, surveillance et coordination des travaux	CHF 12'000.00	
Licences, assurances, taxes, divers		
Renouvellement autorisation d'exploiter	CHF 1'500.00	
Assurance machine et RC TCO SA	CHF 3'500.00	
Charges administratives, publicité, divers	CHF 3'000.00	
Taxes et droits	CHF 300.00	
Energie, électricité		
Electricité canon	CHF 3'500.00	
Electricité buvette et installations	CHF 3'000.00	
Frais carburant machine	CHF 6'336.00	
Locations		
Terrain (propriétaire privé)	CHF 3'500.00	
Petite chalet pour entrées au jardin	CHF 1'000.00	
Entretien/petit matériel		
Entretien machine à pister	CHF 4'000.00	
Entretien tapis et téléskis	CHF 2'000.00	
Entretien WC	CHF 2'000.00	
Achat matériel divers	CHF 1'000.00	
Entretien Big Air Bag	CHF 500.00	
Divers		
Achat et taxe modem pour 4 mois	<u>CHF 350.00</u>	
Total des charges	CHF 77'501.00	
Vente entrées		CHF 10'000.00
Participation FIB – fabrication neige		CHF 16'000.00
Electricité buvette		CHF 1'000.00
Location buvette		CHF 4'000.00
Participation FIB – machine à pister		<u>CHF 6'000.00</u>
Total des recettes		CHF 37'000.00
Résultat exercice 2017 – 2018		
Charges	CHF 77'501.00	
Recettes	<u>CHF 37'000.00</u>	
Excédent de charges	CHF 40'501.00	
	=====	

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

La prise en charge du déficit effectif se fera sur la base de la présentation d'une comptabilité précise établie à la fin de l'hiver 2017 - 2018, suite à l'exploitation du parc d'apprentissage du ski.

FINANCEMENT DE LA PHASE I

Coût total du projet 2017-2018	CHF 210'000.00
Participation du Fonds régional d'Equipement Touristique (FET)	CHF 130'000.00
Participation du SPECo LADE/NPR	<u>CHF 80'000.00</u>
Total	CHF 210'000.00 =====

Ces financements doivent encore être confirmés. En effet, suite à divers contacts avec les délégués du SPECo, un dossier préalable leur a déjà été transmis par Pays-d'Enhaut Région et dès que la détermination relative à la participation du FET sera prise, la demande formelle sera adressée au SPECo à réception de votre décision.

INVESTISSEMENTS DE LA PHASE II – ANNEES 2018 ET SUIVANTES

Les propositions d'investissements sont actuellement à l'étude auprès du groupe de travail. Le projet devra être remis au SPECo d'ici la fin de cette année, ceci dans le but qu'il figure dans la quatrième tranche de financement du projet Alpes Vaudoises 2020 qui sera présentée au Grand Conseil au début de l'année 2018.

CONCLUSIONS

Ce projet de parc ludique d'apprentissage et d'animation s'inscrit dans une forte volonté de diversifier les activités suggérant, en été et hiver, des propositions de découvertes et de loisirs pour les enfants et les jeunes dans des espaces sécurisés.

L'animation et la garde des enfants, en toute saison, sont sources de réflexion afin d'offrir pour cette clientèle-cible les services attendus. En effet, le plaisir légitime de s'offrir quelques heures, ou quelques jours de loisirs, sans trop s'éloigner de ses enfants, ou petits-enfants, est de plus en plus prisé auprès de la clientèle des familles.

Ce dossier est un premier pas dans cette direction avant d'être suivi par d'autres sur le chemin de vacances réussies.

En conclusion, la municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Demande de crédit pour les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » avec prise en charge du déficit d'exploitation dudit parc, saison hivernale 2017 - 2018

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 13/2017 du 12 septembre 2017 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'autoriser** la municipalité à entreprendre les travaux d'investissements du Parc d'apprentissage « En Glacière » pour un montant de **CHF 210'000.00** avec prise en charge du déficit d'exploitation du dit parc, saison hivernale 2017 – 2018, pour un montant maximum de **CHF 40'000.00**.
- **D'octroyer**, à cet effet, un crédit maximum de CHF 250'000.00.
- **De financer** ce montant :
 - par une participation du SPECO LADE/NPR de CHF 80'000.00 ;
 - par une participation du Fonds régional d'Equipement Touristique (FET) pour un montant de CHF 130'000.00 ;
 - par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire, pour le montant le solde soit, soit CHF 40'000.00.
- **D'amortir** ce montant sur une période de 10 ans, à raison de CHF 25'000.00 par année, la première fois au budget 2019. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 6'250.00 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 12 septembre 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Charles-André Ramseier

Eliane Morier